

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-984/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 70-984/SG/CD du 25 août 1970).

n° 70-984/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
13 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 128/7°L du 13 août 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant virement de crédit au budget annexe du Port de Commerce de Djibouti.